

La musique médiévale



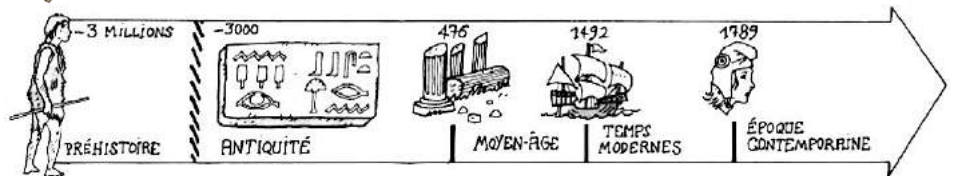
◀ Troubadours au rebec et au luth (enluminure)

Artistes : Moines, troubadours, trouvères

Genre : Chants grégoriens, musique profane

Nationalité : France

Période historique : Moyen Âge



Liste de 23 mots

	Noms	Adjectifs	Verbes	Mots outils
Ceinture verte 	(le) Moyen Âge (une) moyen (un) système (la) conservation	transmis(e) médiéval(e)		jusqu'au oralement en effet
Ceinture orange 	(le) chant (l') inspiration (un) trouvère (un) troubadour	grégorien religieux(-se) profane		
Ceinture rouge 	(la) mémoire (un) événement		propager préserver	
Ceinture noire 	(la) langue	commun(e)		tout le monde

La musique médiévale



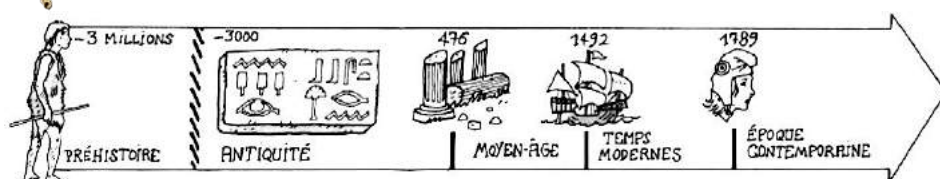
◀ Troubadours au rebec et au luth (enluminure)

Artistes : Moines, troubadours, trouvères

Genre : Chants grégoriens, musique profane

Nationalité : France

Période historique : Moyen Âge



Texte de la dictée (113 mots)	Ceinture verte 38 mots (33 items)	Jusqu'au Moyen Âge, la musique était transmise oralement, d'homme à homme. En effet, il n'existait pas encore de moyen de l'écrire. C'est à l'époque médiévale que les moines inventent un système d'écriture permettant la conservation de la musique.
	Ceinture orange 72 mots (67 items)	Au Moyen Âge, on distingue deux grands types de musique : les chants grégoriens, d'inspiration religieuse, chantés par les moines, et la musique profane, chantée par les trouvères et les troubadours.
	Ceinture rouge 94 mots (96 items)	Ces derniers voyagent de villes en villages pour distraire les riches comme les pauvres. Ainsi, ils propagent l'information et préservent la mémoire des grands événements.
	Ceinture rouge 113 mots (113 items)	Aussi, les paroles de ces chansons sont dans une langue commune pour pouvoir être comprises par tout le monde //, contrairement aux chants grégoriens qui emploient le latin.

Complément d'informations pour l'enseignant :

- La musique médiévale est un terme général pour désigner une période couvrant à peu près 800 ans de l'histoire de la musique occidentale religieuse et profane.
- Le chant grégorien est le chant liturgique officiel de l'Église catholique d'après le rite romain. Habituellement interprété par un chœur ou un soliste (appelé chantre), il doit se chanter *a cappella*.
- La musique profane est, quant à elle, jouée par des poètes, des jongleurs, des amuseurs et des musiciens et chanteurs appelés au nord de la Loire « trouvères » (ils utilisent la langue d'Oïl), « troubadours » au sud (ils utilisent la langue d'Oc). Ceux-ci permettent la propagation des informations, préservant la mémoire des grands événements ou personnages.